

Réunion Déléguée Régionale et Syndicats du 11 Avril 2014

Présents pour l'administration : Ghislaine Gibello, Jocelyn Méré , Gwladys Maure et Patrick Piontkowsky

Présents pour SNTRS-CGT : Nathalie Bonneaud, Chantal Debain et Josiane Tack

Seul le SNTRS-CGT a demandé des points à mettre à l'ordre du jour

Les points à l'ordre du jour sont listés:

1 - Quelle est l'implication et la participation du CNRS dans l'élaboration de la COMUE qui se met en place sur Montpellier?

2 - Les CDI: la DR a-t-elle des informations de l'administration centrale plus précises sur la gestion des CDI aux CNRS?

3 - Renforcement des consignes de sécurité limitant de façon très restrictive l'accès au campus/labo en dehors des horaires d'ouverture classique. Pouvez-vous nous expliquer les mesures mises en place sur le campus CNRS en matière d'accès? Ceci est-il en lien avec des laboratoires classés en ZRR sur le campus? Plus généralement, comment mettez-vous en œuvre les ZRR sur la DR13 (campus CNRS et UMR hébergées sur les universités)?

4 - Les dossiers de carrière: comment va se passer la consultation des dossiers des agents cette année pour les mandatés par les OS? Consultation depuis le poste de travail des mandatés et/ou mise à disposition d'ordinateurs dans une salle dédiée? va-t-on avoir un affichage des experts de l'administration accessibles sur le net?

5 - Un retour sur la mise en place en délégation de la procédure de dématérialisation des factures.

6 - Un retour sur les journées des nouveaux entrants

7 - Un point sur les travaux au niveau du campus CNRS: accès par la petite porte et difficultés pour marcher via un chemin caillouteux.

8 - Les travaux de la cantine et les moyens de substitution : on en est où?

9 - Emplacement handicapé voiture occupé par des valides sur le campus

Les autres OS donnent leurs points à l'oral

9 - Emplacement handicapé voiture occupé par des valides sur le campus

La Déléguée explique qu'une matérialisation de signalétique sur le campus a été mise en place pour les places pour handicapé.

Des auto-collant sont posés sur les voitures mal garées

Il faudrait que chacun pratique un peu plus le civisme.

OS: on connaît les personnes possédant ces voitures. Pourquoi ne pas interpeller les gens qui se garent sur les places handicapés?

Direction: ce n'est pas chose facile...

3 - Renforcement des consignes de sécurité limitant de façon très restrictive l'accès au campus/labo en dehors des horaires d'ouverture classique. Pouvez-vous nous expliquer les mesures mises en

place sur le campus CNRS en matière d'accès? Ceci est-il en lien avec des laboratoires classés en ZRR sur le campus? Plus généralement, comment mettez-vous en œuvre les ZRR sur la DR13 (campus CNRS et UMR hébergées sur les universités)?

La direction explique qu'il y a actuellement un renforcement du plan « vigipirate »

Les contrôles d'accès sur le campus et dans les laboratoires ne sont pas très bons un effort est fait sur les contrôles d'accès piétons.

Mises en place de video-protection pour la périphérie du campus et la zone sensible ZRR

Certains laboratoires sont équipés de badges mais ils sont non opérationnels. Certains laboratoires ne veulent pas mettre le système des badges en place.

Sans l'aide des personnels des laboratoires, il ne sera pas possible de sécuriser les sites.

Les laboratoires qui ne sont pas équipés vont l'être.

La priorité est sur l'installation de camera sur le campus sur Arnaud de Villeneuve. Le CRHSCT doit traiter cette question. Pour l'instant rien n'est installé sur le campus principal du CNRS.

Une protection entre le CEFE et les bâtiments extérieurs doit être refait.

Au niveau du campus Arnaud de Villeneuve des intrusions pour vol passent par le toit.

SNTRS: au niveau de la mise à place des video-surveillances quelles mesures légales avez-vous prises?

Direction: En ce qui concerne l'installation déclaration dans les règles pour la pose d'une video-surveillance.

SUD: ça sert à rien...

Direction: tout le processus est pris en charge par Paris, cela représente 12 hectares à sécuriser.

UNSA: la présence humaine n'est pas remplaçable

Direction: cela coûte trop cher

Les ZRR sont abordées:

ZRR : un seul laboratoire est en ZRR sur le campus CNRS, ce laboratoire était déjà classé en ERR
Tous les laboratoires qui étaient classés « ERR » ont été étudiés.

Sur 6 ERR sur Montpellier pour l'instant un seul laboratoire est passé en ZRR

Le DU qui choisit les zones ZRR de son laboratoire, un échange avec le FSD et les partenaires...

le dossier est ensuite envoyé au ministère et suivi d'une validation.

En ce qui concerne les UMR basées sur campus universitaire:

Pour ce qui est la création de ZRR sur l'université: pas de sollicitation de l'université pour l'instant, c'est l'université qui est maître du jeu.

En résumé il y a eu un montage de 6 dossiers pour l'instant un seul a abouti.

Les critères ZRR sont au nombre de 5, parmi eux citons: prolifération (bactéries méchantes) et utilisation qui pourrait être faite de produit dangereux...

Le principe des ZRR n'est pas fait pour le bien-être des personnels. Dans certains laboratoires tous les personnels sont autorisés 24h/24h, ce un point qui doit être abordé en CHSCT.

SNTRS: Il n'y a donc pas de mesure particulière qui ont été mise en place récemment sur l'accès aux laboratoires du campus?

Direction: non, la difficulté c'est que dans certains laboratoires tout le monde a le droit de rentrer 24h/24h. il faut informer des risques qu'encourent chaque agent... Il existe des textes qui sont à respecter.

8 - Les travaux de la cantine et les moyens de substitution : on en est où?

La direction explique que les travaux cantines commencent à l'automne normalement...

trois solutions instruites:

- conventionnent avec le CROUS
- plateau repas
- mise en place de chapiteaux

La CORAS du 25 Avril abordera le point restaurant : un bilan sera fait à cette occasion
L'idée est de garder les personnels de la cantine, pour l'instant l'administration tâche d'avancer sur cette idée, avec une salle de restauration qui serait à conserver en permanence.
Complétés par des terrasses couvertes: conserver les 2/3 de la salle de restaurant + terrasse.
la durée des travaux est prévue pour un an , peut-être moins mais c'est pas évident, il y a de gros des travaux à faire sur la cuisine.

7 - Un point sur les travaux au niveau du campus CNRS: accès par la petite porte et difficultés pour marcher via un chemin caillouteux.

Les travaux sur Balard ne généreront pas de circulation de poids lourds sur le campus , les PL passeront par l'entrée au sud du campus. Pour les travaux cantines, il faudra bien que les camions arrivent donc traversent le campus.

La nouvelle ligne de Tram s'accompagnera d'un aménagement de l'entrée du campus

Une information du personnel sera faite en temps utile.

Le chemin qui permet de passer entre le campus CNRS et celui de l'UM2 vient d'être damé , des cailloux retirés , il est prévu d'y installer un éclairage.

5 - Un retour sur la mise en place en délégation de la procédure de dématérialisation des factures

La direction explique que le passage à la dématérialisation des factures se fera pour la DR13 entre octobre et novembre de cette année. La délégation LR va passer parmi les dernières délégations pour le déploiement des factures. La déléguée régionale explique avoir anticipé le sujet, en effet il y a beaucoup de carte achat de plus on a effectué une réorientation du personnel sur d'autres tâches. Cette nouvelle procédure aura un impact faible sur le personnel, une partie du personnel restera sur les aspects factures pour les soucis facturiers rencontrés.

Il va y avoir un accompagnement des laboratoires sur la dépense. La période un peu sensible sera début 2015.

Pour l'instant la DR d'Orléans est passée en dématérialisation des factures, il y a une montée en puissance sur Grenoble. Cependant la montée en puissance très contrôlée car il faut honorer les factures... Les contrôleurs financiers sont très vigilants sur ce point.

1 - Quelle est l'implication et la participation du CNRS dans l'élaboration de la COMUE qui se met en place sur Montpellier?

La direction expose son point de vue: Les statuts des différentes COMUE doivent être votés avant le 22 Juillet 2014 (c'est la loi).

les université souhaitent-elles que les établissements rentrent dans les COMUE?

Si on nous en fait la demande avec un projet scientifique d'envergure le CNRS se pose la question. Le CNRS ne regarde que ces situation là.

SNTRS: qu'en est-il pour la COMUE sur Montpellier?

La COMUE pour l'instant regrouperait l'école de chimie, Nîmes, Perpignan et les UM1, 2 et 3.

Pour la partie recherche les gens du ministère sont venus présenter le projet scientifique pour une COMUE Montpellier avec le CNRS et l'INSERM associés et le CNRS a fait une proposition pour rentrer dans la COMUE... à suivre...

SUD: Quid du personnel du CNRS? siège ou pas au conseil d'administration?

SNTRS: Comment le CNRS techniquement pourra-t-il valider toutes les COMUE où il sera impliqué sachant que les textes doivent passer en CT et CA du CNRS et tout cela avant le 22 Juillet 2014...

2 - Les CDI: la DR a-t-elle des informations de l'administration centrale plus précises sur la

gestion des CDI aux CNRS?

Pour les CDI nous sommes toujours en attente des grilles. Les CDI IT seront examinés dans le cadre des dossiers annuels mais uniquement sur dossier papier. Les dossiers des chercheurs sont examinés par le comité national, cela ne sera pas possible techniquement pour le printemps mais l'évaluation à l'automne sur la délégation il y a deux CDI chercheurs.

Les CDI ont été invités à la journées des nouveaux entrants car nous les considérons tout d'abord comme IT ou chercheurs avant d'être CDI ou fonctionnaire.

OS: il existe une base au niveau des textes pour les CDI qui à minima prévoit une revalorisation tous les trois ans . Comment cela va -t-il être pris en compte?

La direction : sur quelle grille on se base-t-on?

6 - Un retour sur les journées des nouveaux entrants

Deux journées ont été organisées, la deuxième journée il n'y avait pas de stands car c'était un vendredi après-midi mais ils ont été très attentifs, et ont posé beaucoup de questions. La première journée , il n'y a pas eu de questions, c'est dommage .

4 - Les dossiers de carrière: comment va se passer la consultation des dossiers des agents cette année pour les mandatés par les OS? Consultation depuis le poste de travail des mandatés et/ou mise à disposition d'ordinateurs dans une salle dédiée? va-t-on avoir un affichage des experts de l'administration accessibles sur le net?

Le 8 août 2014 membres de la GED, 14 Août la GED. Il y aura des ordinateurs au niveau d'un local sur la DR et aussi des accès personnels depuis les postes privés pour les mandataires.

SNTRS: demande d'avoir la liste des experts en région publique.

L'administration promet un affichage des experts en temps et heure sur le site web de la délégation.

OS: un bilan avancement région et un tableau récapitulatif serait le bienvenu ainsi que les chercheurs en suivi post évaluation.

Réponses aux questions des autres OS:

- Les DU suivent-ils une formation à la direction d'un laboratoire: ça va démarrer.

Les gens ont oublié le code de la recherche et comment ça fonctionne dans les laboratoires.

Ils ont oublié la légitimité des conseils de laboratoire et la validation par le délégué régional. Il arrive que la déléguée régionale ne valide pas certains conseils de laboratoire car non conformes.

S'il y a un problème dans un laboratoire avec une procédure qui n'est pas passée par le conseil de laboratoire, c'est un véritable risque juridique pour l'établissement. L'administration peut être aussi invitée au conseil de laboratoire.

- Les concours réservés: il a 3 concours réservés pour l'instant sur la DR LR . Les profils doivent être prêts pour le 18 avril, donc rien n'est figé pour l'instant. En Juillet se tiendra la réunion d'admissibilité. Cette année une vraie recherche du « vivier » Sauvadet en tenant compte aussi des besoins des laboratoires a été faite sur Montpellier. Les postes ouverts en concours réservés seront en adéquation avec les personnels pouvant postuler.